



Flash Info

ALERTE

Lunette connectée : une découverte qui ouvre les yeux ?

Une nouvelle fois, les faits donnent raison à **Force Ouvrière Justice**.

Le 03 juin 2026, une paire de **lunettes connectées** a été découverte **au sein du bâtiment D3**. Cette découverte, loin d'être anodine, met en lumière les risques grandissants liés à l'introduction d'objets technologiques en détention.

Combien de temps notre administration va fermer les yeux ?

Derrière une simple paire de lunettes se cache un outil capable de filmer, enregistrer des conversations, communiquer discrètement et transmettre des informations sensibles.

Depuis plusieurs années, **Force Ouvrière Justice** alerte l'administration sur les dangers que représentent ces nouvelles technologies et sur la nécessité de renforcer les contrôles des personnes extérieures intervenant au sein de nos établissements. Cette découverte confirme malheureusement que nos alertes étaient fondées.

Des questions se posent aujourd'hui : **que ce serait-il passé si cet objet n'avait pas été découvert ? Quelles sont les motivations du détenu ?**

Les personnels pénitentiaires assurent quotidiennement leurs missions avec professionnalisme et vigilance. Ils ne peuvent pas être les seuls remparts face à des failles de sécurité qui pourraient être évitées.

Force Ouvrière Justice exige :

- Le renforcement immédiat des contrôles des intervenants et prestataires extérieurs
- L'application stricte des consignes relatives aux objets connectés
- Une vigilance accrue de l'ensemble des acteurs intervenant en détention
- Des moyens adaptés pour garantir la sécurité des personnels et des établissements
- **L'installation d'un scanner à ondes millimétriques afin de détecter efficacement les objets dissimulés.**

Dans un contexte où la lutte contre les trafics et la protection des établissements demeurent des priorités absolues, il est inacceptable que de tels équipements puissent franchir les dispositifs de contrôle.

La sécurité ne doit pas attendre qu'un incident grave survienne pour être renforcée.

FO Justice restera mobilisée pour défendre les personnels, dénoncer les failles et exiger les moyens nécessaires à l'exercice de nos missions.

Anticiper aujourd'hui, c'est éviter de subir demain.



Adresse du Bureau local :
05 avenue des Peupliers 91700 Fleury-Mérogis
Mails : fo.cp-fleury-mérogis@justice.fr

Tél Externe : 0169723240/41
Tél Interne : 56314 / 56315- Fax : 01 60 15 56 15

 [Slp FO Fleury-Mérogis](https://www.facebook.com/Slp-FO-Fleury-Mérogis)

SLP **FO** Justice Fleury-Mérogis
Le 04 juin 2026

